

MAIRIE
de
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Code Postal 26320
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 17 mai 2018 à 20 heures**

Etaient présents :

D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ;
V. VOIGNIER ; M. CROUZET ; J.PLEINET ; H. CHAMBON ; B. RUNDLER ; D. FAQUIN ; S. BENSADI ; Y.
MAGNIN ; F. MICHEL DIT BARON ; P. ZANI ; B. TEYSSOT ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; M. GELINOTTE. S.
GOHIN-BONNARDEL

Avaient donné pouvoirs :

Jean Philippe GARDE à JM ROYANNEZ
Françoise MERLE à JM VALLA
Amélie FERRIER à m.MONTMAGNON
Nadine VASSALO à F. JEUNOT

Etaient absents :

F. MERLE
F. BOUVET
E. CHABAZIAN
A. FERRIER
JP. GARDE
F. ROBIN
T. SERRADURA
N. VASSALO
S. VRANCKX

Madame Dominique CHASSOULIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 12 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

AFFAIRE n°1 : Procès-Verbal d'installation de Madame GOHIN-BONNARDEL Sylvie

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le prolongement de la démission d'un élu de la liste « Demain pour St Marcel », Mme GOHIN - BONNARDEL, élue lors des élections du 23 mars 2014, est installée

AFFAIRE n°2 : Commissions Municipales : modification de composition

Rapporteur : Monsieur le Maire

Unanimité

Suite à la démission d'un élu de la liste « Demain pour Saint Marcel » et suite à l'installation d'un nouvel élu, Mme GOHIN BONNARDEL est nommée membre de la Commission Scolaire et du CCAS.

AFFAIRE n°3 : FINANCES : dossier de subvention construction Médiathèque - Région Auvergne Rhône-Alpes

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} Adjoint,

Unanimité

Le Conseil Municipal valide la demande de subvention à déposer auprès de la Région pour la construction de la future médiathèque. Le montant sollicité est fixé à 90 000 €.

AFFAIRE n°4 : FINANCES : décision modificative - Budget annexe : Aménagement ZAE Pont de la Roche

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal valide la Décision Modificative n°1, relative au budget annexe Aménagement ZAE du pont de la Roche.

AFFAIRE n°5 : MARCHES PUBLIC : Montant prestation Vidéo-protection

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} adjoint

Unanimité

Dans le prolongement de la délibération du 12 avril dernier, le Conseil Municipal valide la proposition définitive du prestataire retenu pour l'acquisitions et la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo-protection. Le montant de cette prestation est arrêté à la somme de 218 913 € HT

AFFAIRE n°6 : ORDRE PUBLIC - Demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéo-protection sur le territoire de la Commune de Saint-Marcel-lès-Valence

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal valide le dossier de demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéo-protection à déposer auprès des services préfectoraux. Pour mémoire ce dispositif comportera 25 caméras

AFFAIRE n°7 : FINANCES : dossier de subvention dispositif vidéo-protection - Etat

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal valide la demande de subvention à déposer auprès de l'Etat pour l'acquisition et la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo protection à installer sur le domaine public.

AFFAIRE n°8 : FINANCES : dossier de subvention dispositif vidéo-protection - REGION

Rapporteur : M VALLA, 1^{er} adjoint

Unanimité

Le Conseil Municipal valide la demande de subvention à déposer auprès de la région pour l'acquisition et la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo protection à installer sur le domaine public. Le montant sollicité au titre de cette subvention est de 30 000 €.

AFFAIRE n°9 : RESSOURCES HUMAINES : RIFSEEP : complément

Rapporteur : Mme CHASSOULIER, adjointe en charge du Personnel

Unanimité

Les modifications d'application et cadre d'application du RIFSEEP sont approuvées par le Conseil Municipal

AFFAIRE n°10 : INTERCOMMUNALITE : Modifications Statuts Agglomération Valence

Romans

Rapporteur : M. le Maire

Unanimité

La modification des statuts de l'agglomération est approuvée par le Conseil Municipal. Pour mémoire, la modification porte sur la localisation du siège de la structure, qui sera situé au 1 place jacques Brel à Valence.

AFFAIRE n° 11 : TRAVAUX : Ecole Maternelle - Choix des entreprises

Rapporteur : M CROUZET, adjoint en charge du patrimoine

Après présentation du rapport de la Commission des Marchés, le Conseil Municipal a confirmé le choix des entreprises sélectionnées par cette dernière. Le montant global des travaux pour cette réhabilitation est arrêté à 168 006.16 € HT. Les options présentées par le MOE ont été retenues pour un montant global de 9 671.5 € HT

AFFAIRE n° 12 - TRAVAUX : Rue de la Liberté - Enfouissement réseau électrique

Rapporteur : M ROYANNEZ, adjoint aux Voiries

Unanimité

Dans le cadre des futurs travaux de voirie pour la 3^{ème} tranche de la Rue de la Liberté, le Conseil Municipal a acté de la participation de la Commune à l'enfouissement des réseaux électrique. Cette participation est fixée à 14 632.36 €. Ces travaux seront réalisés par le SDED26 et la part financière supportée par ce dernier est arrêtée à 27 157.68 € HT

AFFAIRE n° 13 : TRAVAUX : Rue de la liberté - Enfouissement réseau téléphonique

Rapporteur : M ROYANNEZ, adjoint aux Voiries

Unanimité

Dans le cadre des futurs travaux de voirie pour la 3^{ème} tranche de la Rue de la Liberté, le Conseil Municipal a acté de la participation de la Commune à l'enfouissement des réseaux téléphonique. Cette participation est fixée à 15 809.55 €. Ces travaux seront réalisés par le SDED26 et la part financière supportée par ce dernier est arrêtée à 3 952.39 € HT

AFFAIRE n° 14 : FONCIER : Vente parcelle communale - Projet Maison Médicale

Rapporteur : Monsieur le Maire

Unanimité

Le Conseil Municipal a acté de la vente du délaissé du terrain communal situé rue des Petits Eynards, au groupement de professionnels de la santé, pour la construction d'une maison médicale. Le coût de vente est arrêté à 60/m², avec une clause de réévaluation si un changement de destination est opéré dans les 20 ans qui suivront ladite vente.

AFFAIRE n° 15 : DECISIONS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il rend compte au Conseil Municipal de l'usage fait de la délégation permanente votée par la délibération n° 14/15 en date du 03 avril 2014 portant sur les Décisions du Maire, prises et visées par le contrôle de légalité depuis la séance du 12 avril 2018

N°	DATE	OBJET	MONTANT
18/15	23/04/2018	PRESTATION VERIFICATIONS PERIODIQUES - VERITAS - 201821	2 005 € HT
18/16	17/05/2018	ASSISTANCE - CONSULTATION CONTRATS ASSURANCE	2950 € HT

AFFAIRE n° 16 : Compte rendu des D.I.A

Rapporteur : M Vincent BARD, Adjoint en charge de l'urbanisme

Le Conseil Municipal prend acte des DIA reçues en mairie depuis la séance du 8 mars dernier, et de la décision de ne pas préempter.

AFFAIRE n° 17 : ADMINISTRATION : Tirage au sort du Jury d'assise pour l'année 2019

Il a été procédé, devant le Conseil Municipal et le public présent, au tirage sort sur la liste générale Electorale 2018, des 15 représentants de St Marcel lès Valence qui vont être proposés sur la liste préparatoire 2019 au jury d'assises de la Drôme

AFFAIRE n°18 : Informations diverses

Intervention d'un représentant des riverains de la rue des Genévriers qui soulève un problème de stationnement sur le domaine public. Monsieur le Maire, propose que la Commission Extra-communale de sécurité se saisisse de la requête et élabore des solutions pour résoudre cette difficulté.

La séance est levée à 22 h 30.